

TVL / Environnement / Autour d'Anduze, des villages impactés par un lourd passé minier

Autour d'Anduze, des villages impactés par un lourd passé minier

402

80

Vues



par Thierry Jirkovsky

Publié il y a 5 jours environ

Mercredi 20 Janvier 2016, à 23h15 un documentaire

accablant sur la pollution en Cévennes sera diffusé sur France 3 dans "Pièces à Conviction". Son titre est révélateur sur la forme comme sur le fond ... « **Pollution des anciennes mines dans les Cévennes, Une omerta à dessein** » .

Nous invitons chaque personne à le voir ... et le revoir en replay.

Un documentaire dans lequel les images vidéos de Tv Languedoc sont présentes ... car au même titre que ces deux réalisateurs parisiens, nous enquêtons également depuis plus de deux ans, sur cette pollution aux portes des Cévennes près d'Anduze, mais à contrario des deux réalisateurs, nous partageons les mêmes épreuves et les mêmes soucis de pollution que les habitants des Cévennes, car beaucoup de membres de l'équipe de Tv Languedoc habitent dans le Gard.

Cependant à la lecture de l'article de Midi-Libre concernant les invités du débat qui suivra le documentaire... nous sommes interloqués. Curieusement, **Johnny Bowie, le principal témoin et lanceur d'alerte de cette affaire criminelle n'est pas invité sur le plateau** ... Sans doute la peur de révéler aux téléspectateurs **en direct** les « vraies » vérités sur les causes et les tenants industriels et politiques de cette affaire, qui a causé de nombreux décès et rendu de nombreuses personnes malades.

Toutes les pièces à convictions seront elles vraiment présentes dans ce reportage ?

Nous l'espérons et vous laissons juger chers internautes fidèles de Tv Languedoc ... et attendons avec impatience la diffusion de ce reportage.

(Ci-dessus un extrait de notre futur reportage ... qui suivra prochainement)

Bande Annonce du reportage de France 3

Une erreur s'est produite.

Essayez de regarder cette vidéo sur www.youtube.com, ou activez JavaScript dans votre navigateur si ce n'est pas déjà le cas.

Révélations sur une pollution cachée

Plusieurs siècles d'industrialisation ont transformé la France en un véritable «Verdun chimique » ... et l'image est faible ...

Pour comprendre ce reportage... il faut savoir qu'au siècle dernier près du parc national des Cévennes, dans le Gard, à Saint-Félix-de-Pallières, la société belge Vieille Montagne, puis Union-Minière (future Umicore), se lance dans l'exploitation des mines de zinc et de plomb. Malgré leur fermeture il y a 45 ans, les déchets toxiques demeurent.

Ces mines de zinc et de plomb ont été abandonnées en 1955 pour la mine Joseph et celle de la mine de croix de Pallières en 1971, mais ces déchets intoxiquent les habitants de cette région, car la terre et les rivières sont contaminées par des métaux lourds omniprésents comme l'arsenic, le cadmium, le plomb ou le zinc (*pour ne parler que de ces quatre métaux*)

Depuis 1955, aucune enquête épidémiologique ni aucune mesure de protection des habitations n'ont été prises ...

L'état fait la sourde oreille tout comme la multinationale belge Umicore.

La pollution par l'eau

De part un premier ruisseau pollué (*le ruisseau de la Mine qui se jette dans le ruisseau de Paleyrolles*) provenant de la digue à stériles de l'ancienne mine de Saint-Félix-de-Pallières qui rejoint le cours

d'eau l'Ourne et d'un second ruisseau, (*le ruisseau d'Aigue Morte*) partant du pied des Mines sur Thoiras qui reçoit directement les pollutions de la carrière existante d'extraction de Thoiras (*qui ressemble plus d'ailleurs à une mine à ciel ouvert*) , et d'un troisième, le ruisseau du Bijournet qui passe en souterrain sous la digue à stériles qui rejoint la rivière Salendrinque qui se jette à son tour dans le Gardon, puis dans le Rhône... tous ces résidus toxiques qui tombent dans ces ruisseaux se déversent directement dans le Gardon (*la rivière qui donne son nom au département*) et cela, en amont d'une station de pompage d'eau « potable » de Thoiras (desservant d'ailleurs les communes de Thoiras, mais aussi de Saint Félix... station ne répondant absolument pas aux normes sanitaires en vigueur ... (*accès non protégé et accessible à quiconque voulant provoquer un empoisonnement bactériologique*), mais également absence de bassin de rétention pour les ruisseaux pollués, protégeant tout risque de pollution de l'eau ou de la nappe phréatique. **L'eau que les habitants consomment est polluée par des agents toxiques.**

La pollution par la terre

Aucun panneau de mise en garde prévient le promeneur ou le randonneur que l'on entre sur des terrains contaminés ... Ces nombreux terrains et ces magnifiques paysages bucoliques sur des terres remplies de poisons sont facilement accessibles à toute famille, enfant, promeneur, sportifs ou randonneur, voir tout ramasseur de champignon ou tout chasseur tuant des lapins ou des sangliers qui gambadent allègrement sur ces sites dangereux. ... et on mange ces lapins et ces sangliers qui ont mangé les herbes des sites contaminés ... la boucle est bouclée ...

Où se situent ces déchets toxiques ?

Disséminées aux quatre coins de la commune, ces déchets s'entreposent ici et là car on ne sait pas trop où les mettre. Et les habitants vivent au milieu de ces déchets toxiques. Nous avons recensés quelques principaux lieux de stockage sur cette commune.

Digue Umicore : un million de tonnes de déchets à granulométrie très fine (comme du talc)

Le carreau de la mine (thoiras): ... 350 000 tonnes

Les dépôts sur le terrain de la mairie de Saint Felix : 400 000 tonnes

La mine Joseph : 1,200 000 tonnes (tornac)

D'autres déchets sont implantés dans un mur reconstruit pour cette occasion, situé près d'un gîte rural ... 30 à 50 000 tonnes

Nous ne parlerons des puits et des terrils de dépôts miniers qui sont également présents sur les communes de Corbès et d'Anduze.

Au total... **plusieurs millions de tonnes de déchets toxiques détectés dans les alentours d'Anduze, la porte des Cévennes.**

La pollution par l'air

A la pollution de l'eau se rajoute la pollution de l'air ... avec les particules de poussières émanant de ces sites pollués. On ne vous fera pas affront de vous certifier que les particules de poussières restent à Saint Félix, *(avec en souvenir le fameux nuage de Tchernobyl qui s'était arrêté à la frontière et n'avait pas contaminé le territoire français.)* Et au vu des puissances des vents que nous avons sur le Gard et l'Hérault ... jusqu'où peuvent aller ces particules de poussières ? Et de se déposer au fil du vent sur les vignes, les oliviers, les fruits, le thym sauvage, les produits bio locaux, mais aussi les salades et autres légumes cultivés dans notre région. Un énorme pan de l'économie locale est donc concerné et des mesures sanitaires devront être prises afin de protéger l'économie locale et les consommateurs si l'on prouve que les toxiques sont disséminés ici et là. D'ou un silence sous une chape de plomb ... une totale omerta au plus haut niveau.

Et Saint Félix de Pallières n'est pas le seul village impacté par les résidus pollués des anciennes mines ...

Parlera t-on cette fois ci de la pollution qui sévit également à Saint Sébastien d'Aigrefeuille, *(commune située à 10 km à vol d'oiseau)*, mais également des communes de Mialet, Saint Jean du Pin, Générargues, Fressac, Corbès, Thoiras, Tornac, Durfort et Anduze qui sont toutes autant polluées que la commune de Saint Félix de Pallières ... car toutes ces communes sont alignées sur un même axe qui correspond aux tracés de la même exploitation minière.

Ce qui est incompréhensible, c'est d'avoir laissé depuis toujours des fédérations de moto-cross et de quads utiliser ces chemins situés sur des lieux contaminés, pour leurs nombreuses manifestations sportives.

Ce qui est également incompréhensible depuis 1999, c'est d'avoir sur ce site extrêmement pollué de Saint Félix de Pallières, laissé s'implanter et perdurer de nombreuses fêtes, raves et free party tout au long de l'année, des free party comme ces passages de motos et de quads qui soulèvent des particules de poussières neuro-toxiques et cancérigènes, aggravant considérablement de ce fait la pollution déjà existante sur un rayon minimum de 20 km. *(A noter que l'on a pu compter en juillet 2014, plus de 17 jours de fêtes continues jours et nuits).*

Une réunion d'information ...

Quand on assiste à des réunions publiques, généralement ça se passe bien ... mais une réunion publique en

2014, avec un sous préfet qui devant nos caméras et toutes les personnes présentes, explique que **l'état admet la pollution, mais que l'état ne fera rien** ! Nous pouvons peut-être être amenés à se poser certaines questions sur la position de l'état français ... car cela devient en effet très grave pour ces habitants du Gard d'entendre ce genre de renoncement.

L'état, qui est au courant depuis les années 60 ne fait rien !

Les risques de contamination sont conséquents pour les humains, mais aussi pour les animaux sans oublier l'environnement à partir de trois vecteurs principaux, ingestion des sols, inhalation des poussières et consommation d'aliments produits sur ces sols. Sans oublier l'eau de consommation citée précédemment.

Un Maire dénonce, mais renonce à porter plainte

L'ancien maire de Saint-Félix, Gérard Rossignol dénonçait déjà cela en 2012 dans une lettre de mise en demeure adressée au **préfet du Gard Bouziges**, avec copie au **ministre de l'Intérieur Manuel Valls** et à **la Ministre de l'Ecologie Delphine Batho**, une lettre dévoilée (*à la demande du maire*) par le journal, le Nouvel Observateur, le 6 avril 2013. (Titre de l'article : [lettre désespérée d'un maire abandonné](#))

Dans cette lettre poignante, le maire dénonçait également des trafics de drogues, de violences et de morts et de graves pollutions ... Le maire qui avait déclaré à plusieurs reprises dans le journal Midi-Libre qu'il allait porter plainte contre les services de l'état n'a, en fin de compte jamais porté plainte ... Pourquoi ? la peur ? des menaces ?

Ce que nous remarquons d'un œil neutre, c'est que lorsqu'une rave ou free-party se met en place en Languedoc (comme celle en date du 28 mars 2015 au dessus de Mialet (*avec un mort par overdose*)) la gendarmerie intervient aussitôt... mais à Saint Félix... non ! (*Pourtant les gendarmes sont présents, mais sont à la sortie d'Anduze et procèdent à des contrôles d'identités sur la route menant à ces raves party ...*) Et pourtant, il y a eu des morts à St Felix (*deux overdoses et un suicide par pendaison voir la lettre du maire*), en gros, **autorise t-on des fêtes seulement sur des lieux contaminés ?...**

De nombreuses personnes ont porté plainte, mais les plaintes sont restées » lettre morte » ... pourquoi ?

Que cachent ces anciennes mines et que cherche t-on à dissimuler au fond de ces anciennes mines pour que des plaintes ne soient pas prises en compte par la gendarmerie ? D'anciens articles du quotidien Midi Libre parlent également de ce problème récurrent. Une chose reste évidente, ces freaks-ravers et autres fans de music techno ne sont pas les coupables initiaux de cette pollution industrielle, mais les 250 à 1000 voitures qui montent à chaque fête par des chemins communaux contribuent sans aucun doute, à la dissémination des particules toxiques et à l'aggravation des problèmes de santé. Et c'est ce point chaud que le sous préfet a

essayé de démontrer à la réunion de Thoiras tout en expliquant très clairement que l'état ne fera rien pour dépolluer ... avant de se faire traiter de guignol par un habitant excédé de voir que l'on ne montre pas le vrai visage des responsables de cette pollution industrielle.

Santé et Dépistage ...

Des dépistages organisés par l'agence régionale de Santé (l'ARS) donc par l'état, sont en cours actuellement pour rechercher les présences de toxiques dans le sang et les urines des habitants, mais seulement le plomb, l'arsenic et le cadmium alors qu'il existe pléthores de substances toxiques bien plus dangereuses comme l'arsenic trivalent, le chrome 6, l'antimoine, le thallium, le mercure, le nickel, l'aluminium qui sont présentes à St Félix de Pallières ... exactement 45 substances très dangereuses, neuro-toxiques ou cancérogènes sur 70 incriminées ... sans oublier la présence éventuelle de dioxines dues à l'incinérateur de Tornac fermé dans les années 90. Un cocktail explosif pour le vin et les olives locales ... d'où une certaine omerta à divulguer des résultats d'analyses.

Nous continuons notre enquête sur ce dossier... avec la grosse question qui nous taraudent, alors que les mines de zinc et de plomb ont été abandonnées en 1955 et en 1971, **c'est seulement en 2015 que l'Agence Régionale de Santé, agence de l'état français, se bouge pour réaliser des dépistages partiels et des analyses de sang ... n'est il pas trop tard ?**

Comment qualifier que rien n'a été fait depuis 1955 ... si ce n'est que de penser à ceux qui en sont morts, ceux qui en sont malades et ceux qui en meurent encore actuellement ... car on meurt encore et toujours de cette pollution dans cette partie des Cévennes ... mais personne ne le dit ... Chuuuut.

A savoir que le taux de cancer a fait un bond ces dernières années ... plus spécialement sur la population des moins de 25 ans près d'Alès ... mais personne n'a le droit d'en parler.

Une étude de dépistage a été réalisée dans les Années 60

Cependant une étude scientifique du professeur Jacques Fauchère dans les années 1963/64 révélait que les toxiques présents sur le site minier de Saint Sébastien d'Aigrefeuille avait fait baisser la natalité de plus de 50 %. Jacques Fauchère étant le collaborateur de Claude Allègre à l'institut de géophysique du Globe à Paris. Curieusement ... cela n'a ému personne.

Mensonges ou fausses vérités

Alors, que la COP21 et la France fut le centre d'intérêt mondial pour préserver notre planète, en 2016 d'éventuelles reprises d'autorisations de permis d'exploration et d'exploitation pour les gaz de schistes semble vouloir revoir le jour ... double punition et double peine pour les Cévenols ... avec ce problème de pollution

minière, on semble oublier qu'un énorme furoncle toxique risque de nous péter à la gueule dans le Gard ... et personne ne s'en préoccupe ... du moins, on fait semblant de s'en préoccuper ... ce qui nous fait prendre nos plumes et nos caméras.

Ne soyons pas dupes ... pour ces gaz de schistes, tout ceci, encore une fois, peut nous faire penser à une habile manœuvre tacticienne écolo-toxico-politicienne, cela sur le dos des habitants des Cévennes, pour mobiliser des troupes de contestataires avant de futures élections présidentielles ... et les gaz de schistes sont un terreau parfait pour manipuler les foules ... « Alors vous pensez ma pov' dame, les mines ... on s'en fout un peu ... »

Mais alors pour ces pollutions minières, à qui profite le crime ? Car il s'agit bien d'un crime d'empoisonnement, clair et précis contre la population cévenole et les habitants de ces endroits magnifiques que nous adorons, paraît il ... que nous sommes dans une zone natura 2000 en périphérie du parc national des Cévennes ... laissez nous rire pour ce titre !

Nicolas Hulot et Saint Félix de Pallières

Pourtant la fondation Nicolas Hulot s'était également emparé de ce dossier ... à l'époque. La fondation Nicolas Hulot par l'intermédiaire du coordinateur bio diversité agriculture et territoire a écrit au sous préfet du Gard une lettre datant du 13 mai 2013, au sujet des mines et de la carrière existante de Thoiras. Ce coordinateur disait que l'autorisation de l'exploitation de la carrière situé à l'emplacement de deux anciennes galeries de l'ancienne mines par arrêté préfectorale du 5 avril 2003, est surprenante à double titre ...

1) Elle ne répond pas à la réglementation en vigueur sur les installations classés au titre de l'environnement.

2) elle contribue à la poursuite de la pollution et de la contamination de l'environnement et accroît un peu plus chaque jour les risques sanitaires pour les populations exposées.

C'est pourquoi ... la fondation Nicolas Hulot souhaiterait savoir ce qui est envisagé pour, à tout le moins, clôturer ce site à la dangerosité avérée

Engager des mesures de prévention et de protection des population, et mettre à fin à la contamination à grande échelle qui se poursuit sur la carrière en exploitation.

Devenu conseiller du président de la république, Nicolas Hulot ne faisait plus référence à la lettre de sa fondation.

Crime contre l'humanité ?

Nous terminerons cette article avec une citation de Antonio Gustavo Gomez, procureur général de Catamarca (Argentine) qui pointe du doigt le vrai problème de la pollution minière « **Plus on permet la pollution, plus il y'a d'argent pour acheter le silence et l'impunité qui rend possible de polluer encore d'avantage** » et de rajouter « **La violation des droits environnementaux est une violation des droits d l'homme, quand des populations sont en danger de mort ... il y'a un crime contre l'humanité** » Qu'aurait dit ce procureur argentin pour la pollution de Saint Felix de Pallières ?

Les habitants de St Félix et des alentours subissent de plein fouet plusieurs préjudices ... des préjudices de santé, de qualité de vie, économique, social et financier sans parler de la réputation de la commune occasionnant du coup un préjudice immobilier.

Alors, peux t-on vivre à Saint Felix en 2016 ?

Nous continuons notre enquête sur ce dossier et ne lâchons pas l'affaire par respect aux habitants que nous côtoyons souvent dans cette affaire.

Pour en savoir plus:

<http://www.rfi.fr/france/20140710-enquete-une-pollution-cachee-france-cevennes-umicore-mines-saint-felix-pallieres-anduze>

<http://webdoc.rfi.fr/pour-suites/enquete-pollution-cachee-cevennes/>

<http://planete.blogs.nouvelobs.com/archive/2012/05/09/ces-anciennes-mines-qui-empoisonnent-la-france.html>

http://www.liberation.fr/societe/2013/03/12/saint-felix-de-pallieresarsenic-et-vieilles-poubelles_888018

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/languedoc-roussillon/gard/ales/les-riverains-des-mines-entre-ales-et-anduze-sont-inquiets-pour-leur-sante-738287.html>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/languedoc-roussillon/gard/saint-felix-de-pallieres-vit-sous-la-menace-d-une-bombe-retardement-ecologique-236167.html>

<http://www.midilibre.fr/2015/11/16/pollution-mini%C3%A8re-ils-ont-ose-aller-en-justice,1242259.php>

<http://www.midilibre.fr/2013/04/09/pollution-urgence-pour-l-ancienne-mine-gardoise,675517.php>

<http://www.midilibre.fr/2013/10/07/apres-l-eboulement-colere-et-inquietude-a-saint-felix,766637.php>

<http://www.lagazettedescommunes.com/423867/les-collectivites-entre-mefiance-et-defiance-a-propos-du-label-mine-responsable/>

<http://www.lefigaro.fr/sciences/2011/09/09/01008-20110909ARTFIG00637-le-parc-des-cevennes-pollue-par-d-anciennes-mines.php>

<http://democratie-reelle-nimes.over-blog.com/2015/06/arsenic-et-plomb-l-ars-lance-une-surveillance-sanitaire-en-cevennes-apres-plusieurs-annees-de-combat-des-associations-locales-l-agen>

<http://www.preventique.org/blog-preventique/pollution-chimique-des-sols-et-risques-multiples>

[Environnement](#) [Santé](#) [Toutes les vidéos](#)